

Commune de Vollore-Ville
Séance du 14 octobre 2025

Département du Puy-de-Dôme
Arrondissement de Thiers
Canton des Monts du Livradois

**COMMUNE DE
VOLLORE-VILLE**
~~~

**PROCES VERBAL**

**CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 14 OCTOBRE 2025**

| <b>Présents</b>                                                                                                                                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pierre Roze, Olivier Levigne, Virginie Chassaigne, Françoise Goussef, Fabrice Joly, Dominique Mayet, Elodie Joly, Wilfrid Moignoux, François Xavier Aubert, arrivée à 19 heures |
| <b>Absent avec procuration</b>                                                                                                                                                  |
| Nadine Gouilloux, procuration donnée à Olivier<br>Sarah Hosmalin, procuration donnée à Virginie,                                                                                |
| <b>Absent excusé sans procuration</b>                                                                                                                                           |
| Philippe Pichon                                                                                                                                                                 |
| <b>Absents sans procuration</b>                                                                                                                                                 |
| Pierre Dambricourt, Justine Tosoni                                                                                                                                              |
| <b>Absents non excusés :</b>                                                                                                                                                    |
| Pierre Dambricourt, Justine Tosoni                                                                                                                                              |

**Préambule : désigner un secrétaire de séance.**

Olivier propose d'être secrétaire de séance  
=> approuvé.

**Approbation du PV du 9 septembre**

=> adoption à l'unanimité.

**1/ Affaires générales / situation financière.**

Revu car il manquait les loyers et les recettes envoyées directement.  
Budget général : dépense 509 k et 543 k en recettes, plus 51 k en excédent de l'année dernière.  
Virement provenance budget de l'eau sur salaire à compenser de 30 k à venir.  
Résultat attendu comparable à l'année dernière.

Budget investissement, dépenses à 450 k et recette à 200 k  
Il faudrait reprendre programme par programme.

Budget eau 77 k en recette  
Notons que la consommation baisse chaque année / les gens font attention et les restrictions de l'été.  
Mais en gros, budget conforme aux autres années.

Budget assainissement 27 en dépenses et 16 en recettes.  
Attente des rentrées de cotisations.

Budget Bois et Foret, toujours de 50 k  
Attente de la fin d'année pour voir si virement sera fait si besoin.  
Pas de grosse remarque par rapport à l'année dernière.

**2/ Affaires générales**

Nécessité d'une délibération pour exonération de taxes foncières, pour les hôtels, les locaux meublés à titre de gîte rural, les locaux classés meublés de tourisme ou les chambres d'hôtes, en application de la ZRR

Exemple de délibération lue en conseil.

=> approuvé à l'unanimité, moins une abstention, Elodie Joly

**3/ Affaires générales / emprunt à court terme de 2023.**

Échéance en octobre pour rembourser en totalité 200 000 €

**4/ Souscription d'une ligne de trésorerie demandée au crédit agricole.**

360 000 de trésorerie à ce jour

Moins le remboursement évoqué ci-dessus

A venir 400 000 de subventions maison archimbaud non encore encaissée.

Ligne de trésorerie pour un an.

Taux ou frais appliqué 2,7% avec une indexation Euribor et possible majoration

=> délibération approuvée à l'unanimité.

**5/ Affaires générales / approbation des nouveaux statuts TDM**

Six communes vont créer une régie communautaire pour l'eau (Chabreloche, Thiers, La Monnerie, Dorat, Châteldon, Celles)

=> délibération approuvée à l'unanimité.

**6/ SACEM / délégation de l'organisation de la fête patronale au comité des fêtes.**

Rappel, 5 droits SACEM, 4 ont été pris pour les vendredis de Vollore, un transféré au comité des fêtes

Une délibération nécessaire pour régulariser la délégation de l'organisation de la fête patronale au comité des fêtes et leur transférer un droit SACEM.

=> délibération approuvée à l'unanimité.

**7/ TRAVAUX / enfouissement des réseaux au hameau de La Goutte**

France télécom finance ses travaux mais des travaux annexes tels que l'éclairage communal. Obligation de participer.

Montant estimé de 8 800 € HT

=> délibération adoptée : une voix contre, Fabrice Joly, et une abstention François Xavier, sept voix Pour.

**Commune de Vollore-Ville**  
**Séance du 14 octobre 2025**

**8/ Travaux / chemin de Montbartoux.**

Rappel : nouvelle maison construite au bas du chemin.

Raccordement eau fait ; Enedis doit faire le branchement énergie.

Une participation est à prendre en charge (approx 1500 ou 1800 €)

Pour information.

**9/ Travaux / nettoyage et mise en valeur de la Cure.**

Rappel : la vente de la cure prévue à Etienne Levigne n'aura pas lieu / désistement.

Rappel : pas possible de faire une terrasse en bois selon les monuments historiques.

Rappel : la totalité est de 790 mètres carrés.

Il convient de la remettre en vente.

Faire rentrer le Mecalac, tomber un mur qui ne sert à rien, nettoyer, faire apparaître les murs en pierre.

Pour information.

Notons qu'elle sera remise en vente après les travaux ci-dessus

**10/ Travaux / Boulangerie : rénovation murs et plafonds.**

Des papiers peints se décollent, rédhibitoire en matière d'hygiène.

Achat des matériaux, le boulanger fera lui-même.

Pour information.

**11/ Travaux / Etude rénovation intérieure de l'Eglise.**

Rappel : un architecte des monuments historiques, Monsieur Michel Trubert qui est déjà intervenu, indique qu'il n'y a pas besoin de refaire un appel d'offres pour les travaux d'architecte. Des propositions vont être refaites, en premier pour le coût de son étude, prise en charge à 50% par la DRAC.

Attente de la pré-étude.

Rappel : l'association AVEC toujours disposée à intervenir.

Pour information

**12/ Eau et assainissement / redevance performance eau potable**

Rappel : les budgets de l'agence de l'eau ont été réduits.

Trois coefficients ont été retenus pour 2026

Un coefficient de performance

Un coefficient de modulation

Un coefficient de modalité de gestion

Redevance pour consommation d'eau potable : 0,32 € HT/m<sup>3</sup>

Redevance pour performance des réseaux d'eau potable : 0,089 € HT/m<sup>3</sup>

**13/ Eau et assainissement / redevance performance assainissement.**

Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif : 0,21 € HT/m<sup>3</sup>

**14/ Réduction annuelle de 300 m3 sur le volume d'eau de sur le volume consommé par le château.**

Rappel : lié à la participation du château aux travaux de l'adduction de l'eau dans la commune, accord historique.

Rappel : travaux au 19ème siècle, puis en 1932.

Rappel : dans les années 80, c'est passé de gratuité à un quota de 300 m3.

Proposition de ne plus appliquer cette participation pour la facturation 2026.

=> Délibération pour supprimer cette exonération à l'unanimité

Note une personne qui ne vote pas, François Xavier.

**15/ Eau et assainissement / étude diagnostic**

Rappel : pompe du surpresseur changé à la station.

Rappel : une anomalie trouvée à la maison ex-Jean Robert

Rappel : des analyses et une convention avec la ville de Thiers pour vider le bassin - entreprise Dubost, trois voyages.

Ceci pour vérifier les tubulures.

D'autres travaux de béton prévus pour les eaux claires parasites.

Ceci pour prolonger la vie de la station.

Le diagnostic nous sera utile pour planifier la suite.

**16/ Maison Archimbaud / point sur les travaux**

Ces temps-ci, ça avance très vite.

Peinture au pistolet par 4 personnes.

Pose des luminaires, entreprise Gardette + Christophe Chassagne en sous-traitant

Ré-agrément et sols en octobre.

Sanitaire à poser dans les chambres.

Rappel : la partie ERP avec branchement électrique indépendant, nécessité d'avoir un consuel pour branchement, prévu fin du mois.

**17/ avenant N°1 sur le lot électricité.**

Un avenant de -3000 € (passe de 114 000 à 110 000)

A déduire. Nécessité d'une délibération

=> approuvée à l'unanimité.

**18/ Maison Archimbaud / nouveau compte d'exploitation prévisionnel à faire.**

Faire un compte sur une activité uniquement intra-muros.

Les autres logements type Maison Monteilhet ne doivent pas être inclus.

Note : de plus en plus de gens demandent (exemple massage indien, atelier cuisine, yoga, danse libre, etc. ...)

Prévision : une première AG de l'association pourrait avoir lieu en novembre.

De l'activité pourrait démarrer en novembre.

**19/ Maison Archimbaud / Mobilier.**

Besoin de mobilier, type lit, bureau, chaise ...

A prévoir sur les dépenses de la commune dans les semaines à venir.

L'association remboursera avec son activité.

Pour info.

**20/ Questions diverses / élections municipales.**

Rappel : à partir de janvier, des règles de communication nouvelles s'appliquent.

**21/ Questions diverses / demande de dérogation projet Tiny House sur Zone N à Chossière.**

En 3 mois, sur le site de l'urbanisme, les limites des zones constructibles ont changé. Le service de l'urbanisme ont refusé une dérogation pour un chalet déjà construit, une construction déjà autorisée il y a 6 mois.

Une approche sera faite auprès de l'urbanisme en justifiant que c'est une activité professionnelle.

Une dérogation par arrêté ne sera pas forcément possible.

**22/ Questions diverses / rencontre habitat de l'ADIL.**

Aujourd'hui, rencontre Adil, pour avoir des renseignements. Rencontre pour les propriétaires et les bailleurs.

**23/ Questions diverses / hors ordre du jour / commission sécurité pour les salles**

> l'espace Chignore, une dérogation jusqu'au 31 mars.

> la salle Saint Maurice, une dérogation jusqu'au 29 septembre.

**24/ Courriers reçus des habitants.**

> un courrier au sujet d'une voiture qui pollue par fuite d'huile, lettre de la part des voisins. Une mise en demeure sera envoyée cette semaine.

Si rien ne se passe, une demande d'enlèvement sera faite.

> des réclamations contre Mr Gras à Lorille, pour des voitures stationnées dans les prés.

Rappel : un permis de construire a été refusé.

> Lettre de Monsieur Janton

Pour la circulation sur le sectional, comme d'habitude.

**25/ Tour de table.**

Virginie au sujet de la foire Saint André.

Rappel : le 30 novembre.

Besoin d'aide le samedi 29 novembre (à partir de 14 heures) pour porter des tables et le 30 au soir pour ranger.

Pierre au sujet des échanges de mails avec Guillaume Derulle.

Pas de problèmes spécifiques à signaler, contrairement à ce qui a été annoncé.

Fin du conseil à 20 heures 44

***Le Maire***

*Signature*

***Le secrétaire de séance***

*Signature*